

Le Rwanda admet avoir financé le vol qui a ramené Paul Rusesabagina à Kigali

@rib News, 27/02/2021 Source AFP Le gouvernement du Rwanda a admis vendredi avoir "facilité" le voyage vers Kigali, où il a été arrêté, du héros du film "Hôtel Rwanda", le ministre de la Justice précisant dans une interview que les autorités avaient financé cette opération.

Ex-directeur de l'hôtel des Mille Collines à Kigali, Paul Rusesabagina, 66 ans, a été rendu célèbre par ce film de 2004, racontant comment il a sauvé plus de 1.000 personnes au cours du génocide rwandais. Ce hutu modéré est ensuite devenu un critique du régime du président rwandais Paul Kagame. Vivant en exil depuis 1996 aux Etats-Unis et en Belgique, un pays dont il a obtenu la nationalité, il a été arrêté fin août au Rwanda dans des circonstances troubles, à la descente d'un avion en provenance de Dubaï et qu'il pensait être destination du Burundi. Ses avocats dénoncent "un enlèvement". "Le gouvernement a payé", a affirmé depuis Kigali le ministre rwandais de la Justice, Johnston Busingye, dans un entretien à l'émission UpFront d'Al Jazeera, produite aux Etats-Unis. "Il y a une personne qui travaillait de longue date avec M. Rusesabagina, qui avait suscité l'intérêt de notre département des enquêtes criminelles (...) et le paiement visait à faciliter le projet de cet homme d'amener Rusesabagina au Rwanda", a-t-il expliqué. "Le gouvernement n'a pas joué de rôle dans son transport. Il a aidé ce monsieur qui voulait l'amener au Rwanda", a poursuivi le ministre, affirmant que le Rwanda avait respecté la légalité en dupant M. Rusesabagina. "En droit international, attirer des gens vers des endroits où ils peuvent être amenés devant la justice est arrivé et cela dans de nombreuses juridictions", a-t-il souligné. L'identité de l'homme qui a trompé l'opposant n'est pas donnée mais il est évoqué comme un ancien "complice". Vendredi soir, le ministre rwandais de la Justice a confirmé dans un communiqué que le Rwanda avait "facilité le voyage" amenant M. Rusesabagina à Kigali, affirmant que l'arrestation était "légitime" et que "ses droits n'ont jamais été violés". Paul Rusesabagina, dont le procès à Kigali a commencé mi-février, est visé par neuf chefs d'accusation, dont celui de terrorisme. Il est notamment poursuivi pour avoir soutenu le Front de libération nationale (FLN), un groupe rebelle accusé d'avoir mené ces dernières années des attaques meurtrières au Rwanda. Dans son communiqué, le ministre rwandais de la Justice souligne par ailleurs qu'une conversation privée du ministre avec ses conseillers - transmise par "inadvertance" à Al Jazeera selon la chaîne et diffusée durant l'émission -, durant laquelle est évoquée une interception de la correspondance privée du détenu, "ne reflète pas la position du gouvernement".